

Guide pratique

Procédure d'inscription



1. Faire la pré-inscription en ligne sur

<https://preinscriptions.ecoledirecte.com/?RNE=0221033D>

Important : les bulletins scolaires de l'année en cours et de l'année dernière vous seront demandés. Assurez-vous en amont d'être en possession de ces fichiers (taille maximum 10Mo) afin de pouvoir finaliser votre démarche.

1. Faire la pré-inscription en ligne sur <https://preinscriptions.ecoledirecte.com/?RNE=0221033D>
2. Une fois la pré-inscription complétée, prendre rendez-vous avec le directeur ou responsable de filière. Pour cela, contacter le secrétariat au 02 96 42 52 00 taper 1
3. A l'issue de l'entretien, **un avis vous est donné**, confirmé ensuite par courrier ou courriel
4. A réception de cet avis, si favorable, **compléter le dossier en déposant les documents demandés sur Ecole Directe** (un code de 1^{ère} connexion vous sera communiqué)
5. Le lycée transmet la circulaire de rentrée en juin, derniers dépôts de documents pour début juillet.

Pièces à déposer obligatoirement au dossier :

- La copie des bulletins scolaires de l'année 2024-2025 et relevé de notes ou bulletin de début de cette année 2025-2026

Bourses du Ministère de l'Agriculture

Le Lycée La Ville Davy relève du Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt. La gestion des bourses nationales d'études du second degré relève de ce même ministère.

- **Si vous pensez être bénéficiaire,**

vous pouvez établir une estimation du montant de la bourse auquel vous prétendez en vous connectant sur le site :



<https://calculateurbourses.education.gouv.fr/cabs/api/v1/lycee/simulateur.html>

- **Si vous êtes bénéficiaire,**

vous cocherez la case « demande de dossier de bourse » sur le dossier d'inscription mis à votre disposition **après le rendez-vous avec la direction.**

Transports scolaires 2026 / 2027

- **Transports LA VILLE DAVY**

Liaisons quotidiennes			Liaisons hebdomadaires	
Liaison PLOUGUENAST - LA VILLE DAVY	Liaison MESLIN - LA VILLE DAVY	Liaison ST CARREUC - LA VILLE DAVY	Liaison LOUDEAC - LA VILLE DAVY	Liaison ST BRIEUC - LA VILLE DAVY (VTT)
357€/an	245€/an	357€/an	265€/an	265€/an
PLOUGUENAST - Cimetière	MESLIN	ST CARREUC - Le Bourg ST CARREUC - La Ville Es Bruyère	LA MOTTE	ST BRIEUC Gare SNCF
GAUSSON - Église	TREGENESTRE	PLOEUC L'HERMITAGE - Carrefour PLOEUC L'HERMITAGE - Caribet	LOUDEAC	
PLEMY - Salle Khéops	POMMERET	PLAINTEL - Le Bourg PLAINTEL - Malakoff	PLEMET	
HENON - Le Bourg	QUESOY - Carnonen	PLEDRAN - Les Coteaux PLEDRAN - Le Bourg	ST GILLES DU MENE	
LA VILLE DAVY	QUESOY - Crézouard LA VILLE DAVY	PLEDRAN - Bel Air QUESOY - L'Hôpital LA VILLE DAVY	COLLINEE	LA VILLE DAVY

Arrivée pour 8h25 et départ entre 16h30 et 16h40

Les circuits sont réétudiés à chaque rentrée **selon les demandes d'inscription** (légères variantes d'itinéraire, d'horaire ou de lieux d'arrêt selon le nombre d'élèves).

Le coût du transport est intégré à la facture annuelle.

Consultez les horaires sur notre site rubrique inscription / Transports scolaires

- **Transports BREIZH GO - Région Bretagne**

Circuits scolaires quotidiens

> 010403 – 1A

Lamballe Gare - Lamballe Ville Es Lan - Yffiniac -
Quessoy - La Ville Davy

> 010405 – 1A

Bréhand - St Glen - Trébry - Trédaniel - Plémy -
Hénon - St Carreuc - Quessoy - La Ville Davy

Autre circuit

> Ligne 8 – St Brieuc – Moncontour – Merdrignac
St Brieuc - Trégueux - Langueux - Yffiniac - Plédran
- Quessoy - La Ville Davy

Retrouvez sur le site de la Région Bretagne (www.breizhgo.bzh > transports-scolaires) les horaires, les lieux d'arrêt et le formulaire d'inscription. Pour plus d'informations vous pouvez contacter le service transports au **02 99 300 300**. Les demandes doivent être faites dans les délais pour éviter une majoration de tarif.

Frais de scolarité et de pension

Tarifs 2026/2027

Le forfait annuel dépend de la classe et du régime : interne, demi-pensionnaire, externe.

Le tarif indiqué tient déjà compte de la réduction pour stages et absences prévues.

La contribution est lissée sur l'année et payable en 10 mensualités d'octobre à juillet le 10 du mois.

Coût = contribution familiale + Frais Pédagogiques + Projets Pédagogiques + Pension ou ½ pension
(sous réserve de modification)

Forfait annuel	Contribution des familles	Frais pédagogiques	Projets pédagogiques (Pour info 2024-2025)	Internat	DP 4 Jours	DP 3 Jours	DP 5 Jours
1 ^{er} G	854	175	140+75	2 551	1 000		1 252
Term G	854	175	400+150	2 551	1 000		1 252
1 ^{er} STAV PA ET AME	854	175	400+150+75	2 408	938		1 172
1 ^{er} STAV SMR	854	175	400+150+75	2 408	938		1 172
Term STAV PA ET AME	854	175	170	2 408	938		1 172
Term STAV SMR	854	175	170	2 408	938		1 172
1 ^{er} Pro CGEA	854	175	60+75	2 249	885		1 109
Term Pro CGEA	854	175	50+600	2 180	849		1 071
1 ^{er} Pro SAPAT	854	175	160+75	2 180	849		1 071
Term Pro SAPAT	854	175	55	2 249	880		1 109
1 ^{er} Pro GMNF	854	175	300+30+75	2 180	849		1 071
Term Pro GMNF	854	175	180	2 249	880		1 109
2 ^{nde} Générale	854	175	125	2 477	971		1 215
2 ^{nde} PA (CGEA)	854	175	400+100+75+150-100	2 334	902		1 140
2 ^{nde} Pro NJPF	854	175	75+100-100	2 334	902		1 140
2 ^{nde} Pro SAPAT	854	175	100+75+55	2 334	902		1 140
Quatrième	854	175	120+200	2 551	1 000		1 252
Troisième	854	175	120+250	2 551	1 000		1 252
CAPA 1 MA	854	128	120+150-100	2 249	849	651	
CAPA 2 MA	854	128	120+75	2 100	806	613	
CAPA 1 SAPVER	854	128	115+55	1 803	849	651	
CAPA 2 SAPVER	854	128	160+75	1 687	806	613	
BTS ACSE 1	854	1 020	800				
BTS ACSE 2	854	1 020					
Equitation	85						
Option VTT	85						
Section VTT	122						
SIG DRONE	85						

Le changement de régime ne peut se faire qu'à chaque période de vacances

Les élèves déjeunant le mercredi midi seront facturés de l'ensemble des mercredis en décembre.

Les frais pédagogiques comprennent les visites (entrées et déplacements) ; les photocopies distribuées en cours ; les intervenants extérieurs.

Les projets pédagogiques envisagés concernent :

- Les activités , les stages et sorties pédagogiques** : étude de milieux naturels en 1^{ère} G ; stage entrée en Term G ; stages « territoire » et EIL en STAV ; projet en CGEA et en SAPAT ; stages collectifs en 1^{ère} GMNF; stage en Auvergne et projet en 2^{nde} Pro PA ; sorties pour les 2^{nde} Pro SAPAT ; projets en CAPa MA; sorties en CAPa SAPVER ; projet histoire-géo en 4^{ème} ; voyage d'étude en 3^{ème} ; théâtre en 2^{nde} générales ; chantier pédagogique en Term GMNF.
- Les formations** : Premiers Secours (PSC1) CAPa 2, 2^{nde} pro et 1^{ère} pro, 1^{ère} G, 1^{ère} STAV ; MAP pêche 1^{ère} GMNF ; examen Piégeur Term GMNF.
- Les tenues professionnelles obligatoires** pour les 2^e bac pro et les CAPa MA 1^{ère} année.

Livres

- Les manuels scolaires sont fournis en début d'année à chaque élève. Le montant de la caution est prélevé tout au long de l'année sur vos factures. En fin d'année, les manuels doivent être tous restitués en bon état. La caution vous sera alors remboursée proportionnellement en cas de perte ou de détérioration des manuels.
- En cours d'année, des livres de poche pourront être étudiés et facturés en plus du forfait annuel.



Portes ouvertes 2026

Samedi 31 janvier	9h - 17h
Vendredi 13 mars	17h - 20h
Samedi 14 mars	9h - 13h
Vendredi 22 mai	17h - 20h

 www.lavilledavy.fr

Rendez-vous adulte(s) et élève
avec le directeur ou coordinateur de filière

.....

le à

Établissement sous contrat avec l'État et le Ministère de l'Agriculture

Collège Lycée LA VILLE DAVY - 51 Rue de la Corderie – 22120 QUESSOY
Tel : 02 96 42 52 00 Mail : quessoy@cneap.fr Site : www.lavilledavy.fr